

# **Le Mesmérisme à la Nouvelle-Orléans de 1845 à 1861**

par **Wallace K. TOMLINSON, M. D.**

Faculté de Médecine, Tulane University

et

**J. John PERRET, Ph. D.**

Faculté des Lettres, Université de la Nouvelle-Orléans

L'enquête causée par les théories et techniques de Franz-Anton Mesmer (1734-1815) a créé un secteur principal d'investigation psychologique pendant les six premières décennies du dix-neuvième siècle. Comme moyen d'investigation et de traitement médical, le sommeil mesmérique, ou plus communément l'« hypnose », n'a pas reçu l'approbation des Facultés de médecine jusqu'à son emploi par Jean-Martin Charcot.

Mesmer a puisé ses formulations théorétiques à une tradition longtemps présente dans la médecine occidentale (1). Paracelse (1493-1541), qui avait développé des théories astrologiques beaucoup plus anciennes à propos des influences sidérales sur la personnalité humaine, a posé en postulat un système dans lequel le corps humain était doué de deux types de « magnétisme ». Le premier, nourri des corps célestes, fournissait la double source de sagesse et de pensée. Le second était le principe vital qui transformait les éléments chimiques en matière vivante. Paracelse prétendait que cette vertu magnétique présente chez les bien-portants s'attirait le magnétisme affaibli des malades. Ces idées ont continué à trouver du crédit pendant les deux siècles suivants, principalement comme résultat des écrits de Jean-Baptiste Van Helmont (2) et de Robert Fludd. En 1679, William Maxwell a publié un papier dans lequel il a prétendu que toutes les maladies provenaient d'un défaut du fluide vital. Il est à noter qu'en 1779, Mesmer a publié ses vingt-sept propositions qui ressemblent de très près à l'œuvre de Maxwell.

Sous Louis XVI, une commission royale d'enquête qui se composait de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, a réprouvé en 1784 les théories de Mesmer et ainsi a commencé une longue histoire d'opposition officielle au mesmérisme et aux idées qui en découlaient. C'est la même opposition qu'a rencontrée Jean-Martin Charcot quand il a introduit l'hypnose à la Salpêtrière.

Le Marquis de Puységur, le Baron du Potet, MM. Gauthier, La Fontaine Teste, Despine et autres ont maintenu tout de même un intérêt vif et ont poursuivi leurs études. Ces investigateurs avaient exploré l'hypnose et les phénomènes hypnotiques à un tel degré que, d'après Pierre Janet, rien de substantiel n'a été ajouté à leur travail au cours du dix-neuvième siècle (3). Les études des phénomènes hypnotiques, et par extension l'étude des actions mentales inconscientes ou non-conscientes, ont pourvu la matière pour le développement de ce qu'Ellenberger a nommé « la première psychiatrie dynamique » (4). Des sociétés vouées à l'étude du mesmérisme prospéraient en Europe pendant la première moitié du siècle passé. Il y en avait aussi plusieurs aux Etats-Unis.

Le but de cette communication est de retrouver l'histoire d'une telle organisation qui était extrêmement active à la Nouvelle-Orléans, pendant les deux décennies précédant la guerre de Sécession. De même, nous voudrions examiner ce qu'on sait au sujet des rapports entre la société et la communauté médicale aussi bien qu'avec le clergé local.

Il est probable que des personnes de la Nouvelle-Orléans qui s'intéressaient au mesmérisme se réunissaient en dehors des statuts, vers la fin des années trente. La constitution de la société n'a vu le jour qu'en avril 1845 avec la publication du *Règlement de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans*. Son Président, Joseph Barthet, n'a pas tardé à entamer des relations avec le Baron du Potet, rédacteur du *Journal du Magnétisme* à Paris.

Le but de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans tel qu'il se présente dans sa constitution était triple : 1) l'étude des phénomènes magnétiques ; 2) la diffusion des doctrines du magnétisme dans les alentours ; 3) l'application du magnétisme comme traitement médical. Les meetings hebdomadaires réglementaires qu'on appelait les « séances ordinaires » avaient lieu le lundi. De plus, la Société célébrait annuellement la Fête de Mesmer le 15 mars, anniversaire de sa mort.

Chaque meeting comportait la lecture et la discussion des communications traitant des activités « à Paris et ailleurs ». Barthet avait connaissance de l'établissement d'autres sociétés magnétiques à Cincinnati et à Philadelphie, celle-ci appelée « Philadelphia Pathematic Association ». Toute évidence de correspondance avec ces deux sociétés manque jusqu'ici.

En 1848, le nombre de membres a atteint soixante et onze, presque tous Français ou créoles de langue française et bourgeois pour la plupart. On y comptait au moins dix agents de change et plusieurs avocats dont le plus célèbre était M. Ernest Morphy, frère de Paul Morphy, prodige de l'échiquier.

dont la renommée était mondiale. A propos de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans, le Baron du Potet a écrit en 1850 que « de toutes les sociétés fondées hors de Paris dans ces toutes dernières années pour la propagation de l'œuvre, celle qui a le mieux réussi est sans doute la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans ». Il a attribué la plus grande partie du succès à son Président, Joseph Barthet, « homme capable et plein de zèle » (5).

Les détails biographiques sont peu nombreux. Nous avons constaté sa présence à la Nouvelle-Orléans de 1840 jusqu'à la fin de la décennie suivante. En outre, nous savons qu'il a beaucoup voyagé et qu'il a visité Bruxelles en 1846 (6). Joseph Barthet est mort à Barran (Gers), en octobre 1863, à l'âge de 57 ans (7). C'est en lisant sa correspondance avec le Baron de Potet dans le *Journal du Magnétisme* que le chercheur se rend compte de l'étendue de l'œuvre de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans.

La Société donnait des traitements en mesmérant. Quoique forgé en 1843 par James Braid et évidemment bien connu, le mot « hypnotiser » n'a jamais été employé par Barthet. Les uns se présentaient de leur propre volonté, les autres conseillés par leurs médecins ou par les membres du clergé de s'y rendre. Aussi souvent que possible, une présentation hebdomadaire avait lieu où les disciples de Mesmer discutaient le cas d'un malade et démontraient les applications diverses du traitement mesmérisme. Les membres de la Société apprenaient la technique mesmérisme aux familles des malades en essayant de trouver des sujets jugés capables de servir de somnambule pour les malades. La raison pour ce dernier s'explique par le fait qu'il y avait deux méthodes de traitement. Le magnétiseur pouvait effectuer le traitement directement, c'est-à-dire par le moyen des « passes mesmériques ». Restait la méthode, assez curieuse d'ailleurs, où une personne préalablement hypnotisée faisait dans l'état de somnambulisme des formulations diagnostiques pour le malade (8).

Qu'il s'agisse de névralgie, de migraine ou d'inflammation, le résultat était presque toujours heureux, d'après les écrits de Barthet. En dehors de rétablir la santé du corps, les techniques se trouvaient également efficaces contre les maladies de l'âme et surtout contre l'hystérie. Barthet veillait à ce que ses lecteurs notassent les réussites du magnétisme où les médecins avaient prodigué leurs soins sans succès.

En accord avec son objectif de propagande active, la Société publiait dans les journaux de la Nouvelle-Orléans des morceaux choisis de livres d'intérêt, des histoires médicales détaillées et des attestations. Elle tenait aussi une bibliothèque où le public pouvait profiter du *Manuel de l'Etudiant magnétiseur* de du Potet, aussi bien que des œuvres de Gauthier (9).

Le rapport entre la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans et la Société médicale de la ville est difficile à préciser. Deux médecins et deux chirurgiens dentistes en étaient membres. La présence de ces quatre hommes ne saurait quand même suggérer une approbation générale.

La communauté médicale de la ville se divisait strictement selon les langues. Les médecins francophones établirent, en 1819, la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans et la même année leurs collègues de langue anglaise fondèrent la *Physico-Medical Society* (10). L'étude du mesmérisme semble avoir été, au moins à la Nouvelle-Orléans, un phénomène uniquement français qui n'a suscité aucune opposition de la part de la Société Médicale. En 1852, *L'Union Médicale de la Louisiane* publia un article élogieux sur le magnétisme animal qui donnait des précisions sur les diverses techniques ou « passes mesmériques » (11).

Un débat plein d'entrain entre Barthet et le Dr Louis-Marie-Victor Taxil, Doyen des homéopathes de la ville, a eu lieu entre mars et juin 1851, dans les colonnes de *L'Orléanais*, journal de la Nouvelle-Orléans. Une lettre d'argumentation suivie d'une réfutation flatta ou enragea le lecteur, selon qu'il était disciple de Mesmer ou d'Hahnemann. La Société recueillit ces lettres et les transmit à Paris où elles furent publiées dans le *Journal du Magnétisme* (12).

Taxil, médecin diplômé de Paris en 1822, était devenu le premier homéopathe de la Nouvelle-Orléans, et pour cette raison sans doute lui fut refusé en 1851 le certificat nécessaire au préalable pour exercer en Louisiane (13). Le Dr Taxil, prenant une position qui rappelait celle de la commission sous Louis XVI, prétendait qu'il n'existait pas d'évidence pour prouver l'existence de forces ou fluides magnétiques et encore moins pour les prouver capables de passer du magnétiseur au malade. Tandis que Barthet soutenait que l'action était morale et physique à la fois, Taxil tenait à une explication essentiellement psychologique.

Barthet a répondu en avouant qu'il ne savait rien en médecine, mais il était de même vrai que Taxil ne s'y connaissait pas en magnétisme. La technique mesmérisme selon toute apparence avait eu des résultats heureux chez les malades de corps et d'âme, et ceci n'a fait qu'en prouver la justesse. A l'autorité de Samuel Hahnemann citée par Taxil, il opposait celle de du Potet, de Gauthier et de Despina.

Finalement, pour appuyer sa thèse sur une autorité médicale, il a rapporté en détail les observations du Dr James Esdaile. Celui-ci, chirurgien exerçant en Inde, avait documenté avec soin l'emploi du sommeil mesmérique comme anesthésie et en même temps avait fait remarquer une baisse dans la mortalité et dans les complications post-opératoires. Il paraît certain que Barthet connaissait son livre *Mesmerism in India* (14).

A une époque et dans une région où les discussions chaudes s'arrangeaient assez souvent sur le terrain, épée ou pistolet à la main, il est à noter que Taxil fut assis à la place d'honneur, en 1852, quand la Société fêta l'anniversaire de la mort de Mesmer. Il se montra à la hauteur de la situation et porta un toast aux « trois immortels de la médecine : Hypocrate, Hahnemann et Mesmer ».

Les médecins de langue anglaise tenaient à l'égard du magnétisme une position qui était d'accord avec l'attitude générale de la médecine tradition-

nelle. Les journaux médicaux de la Nouvelle-Orléans contenaient des rapports sur l'efficacité du magnétisme contre l'hystérie (15) et sur son emploi comme anesthésie chirurgicale (16). Le Dr L.-A. Dugas donna un compte rendu détaillé et critique de celui-ci. Il traita d'une mastectomie subie dans un sommeil mesmérique. Ce médecin écarta la possibilité de « magnétisme » et — s'approchant peut-être de la vérité vraie — prétendit que l'état du malade fut le résultat de « l'imagination ou du travail de l'esprit dirigeant les sensations ordinaires ». De plus, le Dr Dugas rappela le cas inquiétant du Dr Elliotson à l'Université de Londres, qui venait de perdre sa chaire pour avoir soutenu le mesmérisme.

Puisque toute la correspondance, les procès-verbaux et les documents de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans étaient en français, il est peu probable que les médecins de langue anglaise aient connu ses fonctionnements.

La Société ne rencontra pas non plus l'opposition du clergé local, mais Barthet s'indigna contre celle du clergé en France (17), surtout après l'approbation pontificale de Pie IX, lors de la conférence de Notre-Dame (18). Barthet appela le magnétisme un « auxiliaire puissant de la religion » et écrivit que, non seulement l'évêque était tolérant, mais encore que le clergé conseillait les malades « d'y recourir ». Barthet expliqua cette divergence par le fait que les Louisianais étaient de goûts moins compliqués et « s'occupaient moins de l'influence du diable ». Enfin, la présence parmi eux de l'abbé Malavergne, lui-même enclin à la polémique (19), suggère que cette tolérance de la part de l'Eglise était sans arrière-pensée.

Il est impossible d'assigner une cause unique à l'échec de la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans. Le fait qu'en novembre 1858 Barthet dut faire appel à la générosité de ses lecteurs souligne une crise d'ordre financier. La correspondance avec le Baron du Potet continua toutefois jusqu'au printemps de 1861. En tout cas, la guerre de Sécession et le blocus fédéral auraient empêché presque toute communication avec la France. Nous présumons que Barthet sachant la guerre imminente s'est rendu en France où il est mort en 1863. La mort de Barthet, animateur du mouvement, exclut toute possibilité de reconstitution de l'organisation dans les années suivant la guerre.

## BIBLIOGRAPHIE

1. OWEN A.R.G. — *Hysteria, Hypnosis and Healing: The Work of J.M. Charcot* (London: Dobson Books, Ltd., 1971), p. 170.
2. PAGEL Walter. — « Van Heamot's Concept of Disease - To Be or Not to Be? The Influence of Paracelsus » - *Bulletin of the History of Medicine*, 46 (1972), 5.
3. ELLENBERGER Henri. — *The Discovery of the Unconscious* (New York: Basic Books, Inc., 1970), p. 76.
4. HELLENGER Henri. — Chapitre 3.

5. Du POTET, Baron du. — « Institutions Magnétiques » - *Journal du Magnétisme*, 9 (1850), 356.
6. BARTHET Joseph. — « Communications » - *Journal du Magnétisme*, 6 (1848), 183.
7. Nécrologie - *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, le 2 décembre 1863.
8. BARTHET Joseph. — *Journal du Magnétisme*, 9 (1850), 361.
- 9 BARTHET Joseph. — Une lettre signée « J.B. » au rédacteur de *L'Orléanais*, le 21 mars 1851.
10. *The Rudolph Matas History of Medicine in Louisiana*, édité par John Duffy (Bâton Rouge : Louisiana State University Press, 1958), II, 490.
11. NICHOLAS Achille. — « Du magnétisme animal » - *L'Union Médicale de la Louisiane*, 1 (1852), pp. 19-23.
12. *Journal du Magnétisme*, 10 (1851), 49.
13. *Registre du Comité Médical de la Nouvelle-Orléans du 29 avril 1816* - Manuscrit dans la bibliothèque de Tulane University School of Medicine.
14. ELDAILE James. — *Mesmerism in India and its Practical Application in Surgery and Medicine* (Hartford: Silas Andrus, 1847).
15. « Periscope of Practical Medicine » - *New Orleans Medical and Surgical Journal*, May 1844, 109.
16. DUGAS L.A. — « Extirpation of the Mamma of a female in Mesmeric Sleep » - *New Orleans Medical and Surgical Journal*, 1, n° 6 (1845), 592.
17. *Journal du Magnétisme*, 6 (1848), 310.
18. *Journal du Magnétisme*, 3 (1844), 324.
19. VIATTE Auguste. — *Histoire Littéraire de l'Amérique française* (Québec : Presses Universitaires, Laval, 1954), p. 50.
20. Glané dans *Le Meschacébé*, journal de province, mais excellent sous tous les rapports. Il se trouvait à Bonnet-Carré, à une quarantaine de kilomètres de la Nouvelle-Orléans.

